



Federaal Planbureau

Economische analyses en vooruitzichten

Bureau Fédéral du Plan

Analyses et prévisions économiques

Een verdeling van de budgettaire kosten van de vergrijzing tussen de kosten verbonden aan de verlenging van de levensverwachting en de kosten verbonden aan andere demografische factoren

Antwoord op een vraag van de
"Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040"

Une décomposition du coût budgétaire du vieillissement entre le coût lié à l'allongement de l'espérance de vie et le coût lié aux autres facteurs démographiques

Réponse à une question de la
« Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »

November-Novembre 2013

Rapport gerealiseerd door het Federaal Planbureau voor de Commissie Pensioenhervorming 2020-2040

Het Federaal Planbureau heeft sinds midden 2013 een reeks studies en simulaties gerealiseerd op vraag van de Commissie Pensioenhervorming 2020-2040 in het kader van een onderzoeksovereenkomst tussen de FOD Sociale Zekerheid en het Federaal Planbureau.

De Commissie heeft aan het FPB gevraagd om enerzijds bepaalde analyses te maken m.b.t. eerder door het FPB gepubliceerde prospectieve studies en anderzijds een aantal pensioenhervormingsscenario's te simuleren. Die scenario's werden opgesteld door de Commissie en vallen volledig onder haar verantwoordelijkheid. Het FPB heeft bepaalde economische, budgettaire en sociale effecten van die scenario's geraamd aan de hand van zijn verschillende modellen en zijn expertise op dat gebied. Dat gebeurde in zeer korte tijdspannes en rekening houdend met beschikbare kennis inzake het gedrag van oudere werkenden. Gelet op die beperkingen werd bij bepaalde ramingen gebruik gemaakt van vereenvoudigde methodologieën. Ook deze documenten zijn enkel beschikbaar in de oorspronkelijke taal.

Onderstaande lijst geeft een overzicht van de rapporten die werden gerealiseerd in het kader van bovenvermelde werkzaamheden op vraag van de Commissie:

- BUREAU FEDERAL DU PLAN, *"Une estimation à long terme du taux de cotisation d'équilibre implicite des différents régimes de pension "*, Septembre 2013.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, *"Een verdeling van de budgettaire kosten van de vergrijzing tussen de kosten verbonden aan de verlenging van de levensverwachting en de kosten verbonden aan andere demografische factoren - Antwoord op een vraag van de «Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040»"- "Une décomposition du coût budgétaire du vieillissement entre le coût lié à l'allongement de l'espérance de vie et le coût lié aux autres facteurs démographique - Réponse à une question de la «Commission pour la réforme des pensions 2020-2040»"*, Novembre – November 2013.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, *"Pensioenhervormingsscenario's in de werknemers- en zelfstandigenregelingen - Studie gerealiseerd op vraag van de «Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040»"- "Des scénarios de réforme des pensions dans les régimes salarié et indépendant - Etude réalisée à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040»"*, Décembre – December 2013.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, *"Technische nota over het uitstel van pensionering in het hervormingsscenario HS4_6 - Nota gerealiseerd op vraag van de*

« Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040 » - "Note technique sur les reports de départ à la retraite dans le scénario de réforme HS4_6 - Note réalisée à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »", Décembre – December 2013.

- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "Pensioenhervormingsscenario's in de werknemers- en zelfstandigenregelingen (II) en in de overheidssector - Versie met een evaluatie van een bonus-malussysteem - Studie gerealiseerd op vraag van de « Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040 »" - "Des scénarios de réforme des pensions dans les régimes salarié et indépendant (II) et dans la fonction publique - Version intégrant une évaluation d'un système de bonus-malus - Etude réalisée à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »" -, mars – maart 2014.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "L'évolution des benefit ratios et du taux de pauvreté dans le scénario de référence du Comité d'étude sur le vieillissement - Rapport réalisé à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »" – "De evolutie van de benefit ratios en het armoederisico in het referentiescenario van de Studiecommissie voor de vergrijzing - Rapport gerealiseerd op vraag van de « Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040 »", mai – mei 2014.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "Koppeling aan de levensverwachting van de belangrijkste parameters in het pensioenregime van de werknemers gedurende de periode 2020-2030 - Liaison à l'espérance de vie des principaux paramètres du régime de pension des travailleurs salariés sur la période 2020-2030", juin – juni 2014.

Rapport réalisé par le Bureau Fédéral du Plan à l'attention de la Commission de réforme des pensions 2020-2040

Le Bureau fédéral du Plan a réalisé depuis la mi-2013 une série d'études et de simulations à la demande et à l'intention de la Commission de réforme des pensions 2020-2040 conformément à un contrat de recherche passé entre le SPF Sécurité Sociale et le Bureau fédéral du Plan.

Dans ce cadre, la Commission a demandé au Bureau fédéral du Plan, d'une part, de réaliser certaines analyses relatives à des études prospectives publiées antérieurement par le Bureau fédéral du Plan, d'autre part, de simuler des scénarios de réforme des pensions. Les scénarios de réforme ont été mis au point par la Commission et sous sa seule responsabilité. Le Bureau fédéral du Plan s'est efforcé d'évaluer certains impacts économiques, budgétaires et sociaux de ces scénarios en mobilisant au mieux ses différents modèles et son expertise sur le sujet, dans des délais très serrés et compte tenu de l'état actuel des connaissances en matière de comportement d'activité des travailleurs âgés. Vu ces contraintes, certaines évaluations ont été réalisées sur la base de méthodologies simplifiées. De même, ces documents ne sont disponibles qu'en langue originale.

Les rapports qui consignent les travaux susmentionnés réalisés à la demande de la Commission sont les suivants:

- BUREAU FEDERAL DU PLAN, *"Une estimation à long terme du taux de cotisation d'équilibre implicite des différents régimes de pension "*, Septembre 2013.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, *"Een verdeling van de budgettaire kosten van de vergrijzing tussen de kosten verbonden aan de verlenging van de levensverwachting en de kosten verbonden aan andere demografische factoren - Antwoord op een vraag van de «Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040»"- "Une décomposition du coût budgétaire du vieillissement entre le coût lié à l'allongement de l'espérance de vie et le coût lié aux autres facteurs démographique - Réponse à une question de la «Commission pour la réforme des pensions 2020-2040»"*, Novembre – November 2013.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, *"Pensioenhervormingsscenario's in de werknemers- en zelfstandigenregelingen - Studie gerealiseerd op vraag van de «Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040»"- "Des scénarios de réforme des pensions dans les régimes salarié et indépendant - Etude réalisée à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040»"*, Décembre – December 2013.

- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "*Technische nota over het uitstel van pensionering in het hervormingsscenario HS4_6 - Nota gerealiseerd op vraag van de « Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040 »*" - "*Note technique sur les reports de départ à la retraite dans le scénario de réforme HS4_6 - Note réalisée à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »*", Décembre – December 2013.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "*Pensioenhervormingsscenario's in de werknemers- en zelfstandigenregelingen (II) en in de overheidssector - Versie met een evaluatie van een bonus-malussysteem - Studie gerealiseerd op vraag van de « Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040 »*" - "*Des scénarios de réforme des pensions dans les régimes salarié et indépendant (II) et dans la fonction publique - Version intégrant une évaluation d'un système de bonus-malus - Etude réalisée à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »*" –, mars – maart 2014.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "*L'évolution des benefit ratios et du taux de pauvreté dans le scénario de référence du Comité d'étude sur le vieillissement - Rapport réalisé à la demande de la « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 »*" – "*De evolutie van de benefit ratios en het armoederisico in het referentiescenario van de Studiecommissie voor de vergrijzing - Rapport gerealiseerd op vraag van de « Commissie voor de hervorming van de pensioenen 2020-2040 »*", mai – mei 2014.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN – FEDERAAL PLANBUREAU, "*Koppeling aan de levensverwachting van de belangrijkste parameters in het pensioenregime van de werknemers gedurende de periode 2020-2030 - Liaison à l'espérance de vie des principaux paramètres du régime de pension des travailleurs salariés sur la période 2020-2030*", juin – juni 2014.

Federaal Planbureau

Het Federaal Planbureau (FPB) is een instelling van openbaar nut.

Het FPB voert beleidsrelevant onderzoek uit op economisch, sociaal-economisch vlak en op het vlak van leefmilieu. Hiertoe verzamelt en analyseert het FPB gegevens, onderzoekt het aanneembare toekomstscenario's, identificeert het alternatieven, beoordeelt het de gevolgen van beleidsbeslissingen en formuleert het voorstellen.

Het stelt zijn wetenschappelijke expertise onder meer ter beschikking van de regering, het Parlement, de sociale gesprekspartners, nationale en internationale instellingen. Het FPB zorgt voor een ruime verspreiding van zijn werkzaamheden. De resultaten van zijn onderzoek worden ter kennis gebracht van de gemeenschap en dragen zo bij tot het democratisch debat.

Het Federaal Planbureau is EMAS en Ecodynamische Onderneming (drie sterren) gecertificeerd voor zijn milieubeheer.

url: <http://www.plan.be>

e-mail: contact@plan.be

Overname wordt toegestaan, behalve voor handelsdoeleinden, mits bronvermelding.

Verantwoordelijke uitgever: Henri Bogaert

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale. A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales. Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Ecodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

e-mail : contact@plan.be

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable : Henri Bogaert

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

Federaal Planbureau

Kunstlaan 47-49, 1000 Brussel

tel. : +32-2-5077311

fax : +32-2-5077373

e-mail : contact@plan.be

<http://www.plan.be>

Een verdeling van de budgettaire kosten van de vergrijzing tussen de kosten verbonden aan de verlenging van de levensverwachting en de kosten verbonden aan andere demografische factoren

Une décomposition du coût budgétaire du vieillissement entre le coût lié à l'allongement de l'espérance de vie et le coût lié aux autres facteurs démographiques

November-Novembre 2013

Inhoudstafel - Table des matières

1. Introduction	1
2. Effet d'une stabilité des quotients de mortalité sur les perspectives de population	2
3. Décomposition du coût budgétaire du vieillissement	3

Lijst van tabellen - Liste des tableaux

Tableau 1	Principaux résultats des « Perspectives de population 2012-2060 » au 30 juin (1) et écart avec la variante « espérance de vie » (quotients de mortalité figés à partir de 2019 pour les 60 ans et plus) (2-1)	2
Tableau 2	Nombre de pensionnés dans la simulation de référence du CEV (1) et écart avec la variante « espérance de vie » (quotients de mortalité figés à partir de 2019 pour les 60 ans et plus) (2/1)	3
Tableau 3	Le coût budgétaire du vieillissement à long terme selon le scénario de référence du CEV de juillet 2013 et sa décomposition entre le coût lié à l'augmentation de l'espérance de vie et le coût lié aux autres facteurs démographiques	4

1. Introduction

En appui à ses travaux, la "Commission pour la réforme des pensions 2020-2040" a demandé au Bureau fédéral du Plan de réaliser une série de simulations. Ce rapport présente les résultats d'un premier exercice de simulation. Cette simulation vise à décomposer le coût budgétaire du vieillissement (projection de référence du rapport annuel 2013 du Comité d'étude sur le vieillissement) en une partie imputable à l'accroissement des espérances de vie à partir de l'âge de la retraite et une partie imputable aux autres facteurs démographiques dont notamment les départs à la retraite des générations issues du baby-boom de l'après seconde guerre mondiale.

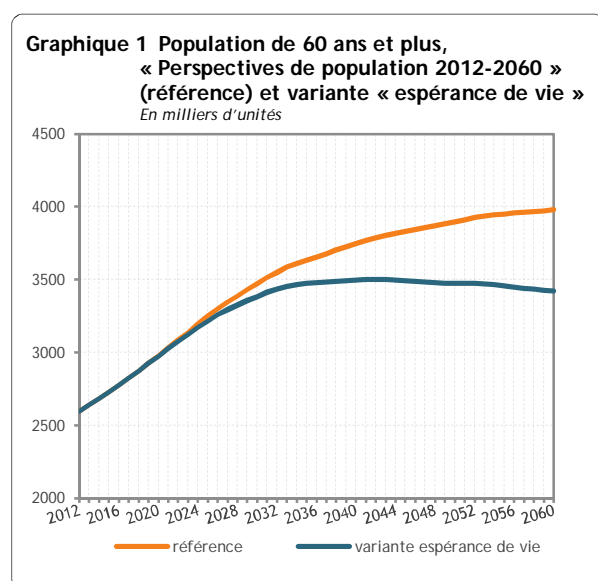
Pour estimer le coût lié à l'accroissement des espérances de vie, un scénario démographique alternatif au scénario du CEV a été établi. Dans ce scénario "espérance de vie", les quotients de mortalité pour les personnes âgées de 60 ans et plus sont supposés constants à partir de 2018 (année choisie pour des raisons techniques). Les autres hypothèses de cette projection sont identiques à celles du scénario de référence du CEV. L'écart en termes de coût budgétaire entre le scénario de référence du CEV et le scénario "espérance de vie" reflète le coût de l'accroissement des espérances de vie au-delà de l'âge de la retraite. Le solde du coût budgétaire du vieillissement est imputable aux autres facteurs démographiques, notamment le départ à la retraite des générations du baby-boom d'après-guerre (et plus généralement aux fluctuations de la fécondité), mais aussi le profil – historique et en projection - des flux migratoires.

2. Effet d'une stabilité des quotients de mortalité sur les perspectives de population

Comparativement au scénario de référence du CEV, figer les espérances de vie des personnes de 60 ans et plus à partir de 2018 entraînerait une réduction de la population âgée de 558 000 unités à l'horizon 2060, plus particulièrement concentrée chez les personnes de 80 ans et plus (-407 000 personnes). Cette variante implique une augmentation moins importante du coefficient de dépendance des âgés et du coefficient d'intensité du vieillissement, en recul, en 2060, de 7 points de pourcentage par rapport au scénario de référence.

Tableau 1 Principaux résultats des « Perspectives de population 2012-2060 » au 30 juin (1) et écart avec la variante « espérance de vie » (quotients de mortalité figés à partir de 2018 pour les 60 ans et plus) (2-1)

	2012 (1)	2020		2040		2060	
		(1)	(2)-(1)	(1)	(2)-(1)	(1)	(2)-(1)
Population totale en milliers	11075	11645	-3	12381	-250	12758	-558
<i>Par groupe d'âge en milliers</i>							
0-14 ans	1881	2020	0	2022	0	2070	0
15-64 ans	7250	7380	0	7304	-4	7402	-7
65 ans et +	1944	2245	-3	3055	-246	3286	-551
dont de 65 à 79 ans	1363	1589	-1	1987	-84	1967	-144
dont 80 ans et plus	581	657	-2	1069	-162	1319	-407
<i>Structure d'âge en %</i>							
0-14 ans	17	17	0	16	0	16	1
15-64 ans	65	63	0	59	1	58	3
65 ans et +	18	19	0	25	-2	26	-3
<i>Quelques indicateurs</i>							
Dépendance des âgés: (65+/15-64)	27	30	0	42	-3	44	-7
Intensité du vieillissement (80+/65+)	30	29	0	35	-3	40	-7



Le Graphique 1 présente l'évolution de la population de 60 ans et plus dans les "Perspectives de population 2012-2060" et dans la variante "espérance de vie". Dans la simulation de référence ("Perspectives 2012-2060"), la population de 60 ans et plus s'accroît constamment. En maintenant constants les quotients de mortalité à partir de 2019, la population de 60 ans et plus augmente encore légèrement jusque 2040 puis demeure stable et se réduit même en fin de période de projection. En 2040, cette population est inférieure de près de 7% à celle de la simulation de référence, cet écart est de 14% en 2060.

3. Décomposition du coût budgétaire du vieillissement

L'effet du scénario "espérance de vie" sur le coût budgétaire du vieillissement passe principalement par une réduction du "nombre de pensionnés" (Tableau 2) induite par la baisse de la population de 60 ans et plus enregistrée dans la variante "espérance de vie". L'effet sur la pension moyenne est faible, le rajeunissement de la population pensionnée étant compensé par une féminisation de cette population (l'allocation des pensionnés partis récemment à la retraite étant en moyenne plus élevée et les pensions des femmes étant en moyenne plus faibles). Remarquons que le "nombre de pensionnés" repris dans ce tableau représente un concept hybride à mi-chemin entre un nombre de pensionnés et un nombre de pensions. En effet, les doubles comptages entre les bénéficiaires d'une pension dans le régime salarié et dans le régime indépendant (pension mixte) sont éliminés. Mais, par manque de données, les doubles comptages (pension mixte) entre le régime général (salarié et indépendant) et le secteur public ne sont pas éliminés.

Tableau 2 Nombre de pensionnés dans la simulation de référence du CEV (1) et écart avec la variante « espérance de vie » (quotients de mortalité figés à partir de 2018 pour les 60 ans et plus) (2/1)
En milliers d'unités et écart en % par rapport à la simulation de référence

	2012	2020		2040		2060	
	(1)	(1)	(2)/(1)	(1)	(2)/(1)	(1)	(2)/(1)
Régime salarié	1585	1840	0%	2622	-7%	2891	-16%
Régime indépendant	291	320	0%	418	-8%	451	-16%
Fonction publique (a)	502	564	0%	670	-7%	676	-15%
Total	2379	2723	0%	3710	-7%	4018	-16%

(a) Hors principalement les communes et provinces non affiliées

Les effets de cette variante sur le cadre macroéconomique de la projection sont très limités. La réduction de la population âgée de 60 ans et plus se traduit par un recul de l'emploi de 19 000 personnes en 2060 (soit un recul de 0,4% de l'emploi et du PIB à cet horizon).

Le tableau suivant illustre le coût budgétaire du vieillissement dans la simulation de référence de juillet 2013 du CEV ainsi que sa décomposition, à partir de 2018, entre le coût imputable aux gains d'espérance de vie (écart avec la variante "espérance de vie") et le coût imputable aux autres facteurs démographiques (fécondité - dont baby-boom d'après-guerre - et flux migratoires).

Tableau 3 Le coût budgétaire du vieillissement à long terme selon le scénario de référence du CEV de juillet 2013 et sa décomposition entre le coût lié à l'augmentation de l'espérance de vie et le coût lié aux autres facteurs démographiques
En % du PIB

Composantes du coût budgétaire du vieillissement	Scénario de référence du CEV de juillet 2013				Dont coût lié à l'augmentation de l'espérance de vie			Dont coût lié aux autres facteurs démographiques		
	2012-2018	2018-2040	2040-2060	2018-2060	2018-2040	2040-2060	2018-2060	2018-2040	2040-2060	2018-2060
Pensions	0,8	3,7	0,0	3,7	1,0	1,1	2,1	2,7	-1,1	1,6
- régime des salariés	0,6	2,3	-0,2	2,1	0,5	0,6	1,2	1,7	-0,8	1,0
- régime des indépendants	0,0	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	-0,1	0,1
- secteur public ^a	0,1	1,1	0,2	1,3	0,4	0,4	0,8	0,7	-0,2	0,5
Soins de santé ^b	0,2	1,5	0,9	2,4	0,5	0,8	1,3	1,0	0,1	1,1
- soins « aigus »	0,1	0,7	0,2	0,9	0,2	0,2	0,4	0,5	0,0	0,4
- soins de longue durée	0,1	0,8	0,8	1,5	0,3	0,6	0,9	0,5	0,1	0,6
Incapacité de travail	0,1	-0,3	-0,1	-0,3	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,1	-0,3
Chômage ^c	-0,2	-0,6	-0,1	-0,6	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,1	-0,6
Chômage avec complément d'entreprise	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0	0,0	-0,1
Allocations familiales	0,0	-0,1	-0,1	-0,3	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,3
Autres dépenses sociales ^d	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2
Total	0,7	4,1	0,5	4,6	1,5	1,9	3,5	2,5	-1,4	1,1
p.m. rémunérations du personnel enseignant	-0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1

a. Y compris les pensions des entreprises publiques à charge de l'Etat et la GRAPA.

b. Dépenses publiques de soins de santé, aigus et de longue durée.

c. Y compris crédit-temps et interruption de carrière.

d. Principalement les dépenses pour accidents de travail, maladies professionnelles, Fonds de sécurité d'existence, les allocations pour personnes handicapées et le revenu d'intégration.

Rappelons que pour des raisons techniques, les espérances de vie des personnes de 60 ans et plus sont supposées constantes à partir de 2018. Le coût budgétaire du vieillissement entre 2012 et 2018 ne peut donc être décomposé entre la part liée à l'augmentation de l'espérance de vie et la part liée aux autres facteurs démographiques. Au cours de cette période, le coût budgétaire du vieillissement s'élève à 0,7% du PIB.

Entre 2018 et 2060, le coût budgétaire du vieillissement s'élève à 4,6% du PIB. Trois quarts (soit 3,5% du PIB) sont imputables aux gains d'espérance de vie des personnes de 60 ans et plus après 2018, un quart (soit 1,1% du PIB) est imputable aux autres facteurs démographiques.

Par contre, sur la période 2018-2040, l'effet des autres facteurs démographiques est plus important que l'effet de l'augmentation de l'espérance de vie avec des contributions respectives de 2,5% et de 1,5% du PIB au coût budgétaire du vieillissement.